

Séance du vendredi 24 novembre 2023

Date de la convocation: 20/11/2023

Membres en  
exercice : 14

Présents : 10

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre  
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la  
présidence de Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Thomas  
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky  
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Anne COLLINOT par Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA, Emilie KONNERT par Annick  
IENZER

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

**Absents:**

**Tarifs des services périscolaires - (D 2023 185)**

Le Maire propose au conseil municipal de revoir les tarifs des services périscolaires (incluant la garderie)  
à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

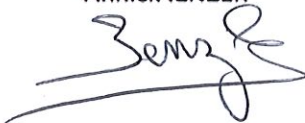
DECIDE d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

Quotient Familial	Tarifs garderie (matin et soir)
<330	1,00€ la séance
[330 – 650[	1,30€ la séance
[650 – 950[	1,40 € la séance
>=950	1,50€ la séance

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

